



NOM : Prénom : Fille Garçon

DOSSIER DE CANDIDATURE - Rentrée 2024 -

Je sollicite l'inscription de mon enfant en section sportive scolaire football au niveau :
 6ème 5ème 4ème 3ème



**Section Sportive Scolaire
FOOTBALL**



Date limite de retour du dossier : Lundi 25 mars 2024

- Toutes les rubriques doivent être renseignées -

Le candidat (l'élève) :

Date de naissance : Lieu de naissance :
Établissement scolaire fréquenté cette année : (nom – commune)
Classe fréquentée cette année :

Au plan sportif (l'élève) :

Poste préférentiel 1 : Poids : Droitier
Poste préférentiel 2 : Taille : Gaucher

Club sportif d'origine : Niveau joué : Equipe 1
Nom Prénom de l'éducateur : Equipe 2
Tél Portable éducateur :
Mail éducateur :@.....

Le Représentant légal :

NOM – Prénom : Père Mère Autre(à préciser) :
Adresse :
Mail :@.....
Tél Portable (obligatoire) Tél. Domicile :
Tél Travail :



L'établissement scolaire (ou école) :

A..... le.....
Signature du Directeur/Principal(obligatoire)
et cachet de l'école/collège (obligatoire) :

Les parents :

A....., le.....
Signature :

Cadre réservé à la commission de recrutement du collège Pierre Puget (NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE)
 Admis(e) Liste d'attente (Rang :)
 Refusé(e) (motif :

LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Extrait du Bulletin Officiel n°18 du 30 avril 2020, relatif aux sections sportives scolaires

Les sections sportives scolaire offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord de leurs représentants légaux, d'un entraînement plus soutenu dans une ou plusieurs discipline(s) sportive(s) proposée(s) par l'établissement scolaire, tout en suivant une scolarité normale.

L'admission en section sportive scolaire ne peut en aucun cas occasionner un allègement de la scolarité. Les entraînements sportifs de la section sont assurés en complément des horaires obligatoires d'EPS.

Tous les élèves désireux de pratiquer l'activité proposée dans la section sportive scolaire de leur choix peuvent faire acte de candidature auprès du chef d'établissement.

Le chef d'établissement organise le processus de recrutement.

Pour les sections sportives du collège Pierre Puget trois critères de sélection sont évalués, à parts égales :

Aptitudes sportives / Niveau scolaire / Attitude et Comportement.

Sous l'autorité du chef d'établissement, la responsabilité de la section sportive scolaire est confiée à un enseignant d'EPS ou à un membre volontaire de l'équipe éducative de l'établissement.

Les sections sportives scolaires peuvent contribuer à la formation de jeunes sportifs de bon niveau et de futurs éducateurs, arbitres, officiels ou susciter une vocation de dirigeant. Elles permettent aux élèves d'atteindre un bon niveau de pratique sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

CONDITIONS D'ADMISSION EN SECTION SPORTIVE AU COLLÈGE P. PUGET

- Appartenir à un club sportif.
- Satisfaire aux trois critères de sélection :
 - Aptitudes sportives (tests d'admission)
 - Niveau scolaire
 - Attitude et comportement

→ Avoir des bulletins trimestriels montrant un niveau scolaire très satisfaisant et un comportement irréprochable (Le bulletin du 3^{ème} trimestre pourra être exigé pour valider l'inscription).
- Etre obligatoirement admis en classe de niveau supérieur à l'issue du 3^{ème} trimestre. (dans le cas contraire l'inscription devient caduque).
- Pratiquer l'Anglais en LV1 et l'Espagnol en LV2 à partir de la 5^{ème}.
- Ne pas suivre l'enseignement Langues et Culture de l'Antiquité (latin et grec)
- Inscription à l'UNSS et participation à tous les entraînements et matchs du mercredi après-midi

PRÉSENTATION DE LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL



Depuis de nombreuses années, la section sportive du collège Pierre Puget à Toulon participe à la réussite des élèves passionnés de football et a contribué à ce :

- qu'une dizaine d'élèves intègrent le pôle espoir d'Aix-en-Provence puis des clubs professionnels,
- 98% des élèves obtiennent le diplôme national du brevet, en fin de 3^{ème}.

Objectifs de la section sportive football :

- 1 - Permettre aux jeunes d'atteindre le plus haut niveau possible en suivant une scolarité ordinaire.
- 2 - Initier et former à l'arbitrage par l'apprentissage des règles du jeu.
- 3 - Préparer au concours du pôle espoir football d'Aix-en-Provence (pour les benjamins).
- 4 - Obtenir le meilleur résultat possible en Championnat de France UNSS (pour les minimes)

Encadrement :

Les entraînements sont effectués sous la responsabilité de Messieurs BOUGET et FERGANI, ainsi que des membres de la commission technique du District du Var de Football, des éducateurs du Sporting Club de Toulon (SCT), et des éducateurs de Toulon Elite Futsal (TEF).

Entraînements :

- Travail effectué préparant au haut niveau: 40% technique + 40% tactique + 20% physique (vitesse, coordination)
- Deux entraînements programmés par semaine, dont certains réservés à la pratique du Futsal.

Objectif global : Un entraînement par jour (section sportive et club)

- Utilisation des infrastructures du Palais des sports et de la Marine (Stade Jauréguiberry)

M. BOUGET et M. FERGANI

Professeurs d'EPS,
Responsables de la section sportive scolaire football

Pour suivre l'actualité de la section foot, rendez-vous sur la page Facebook :



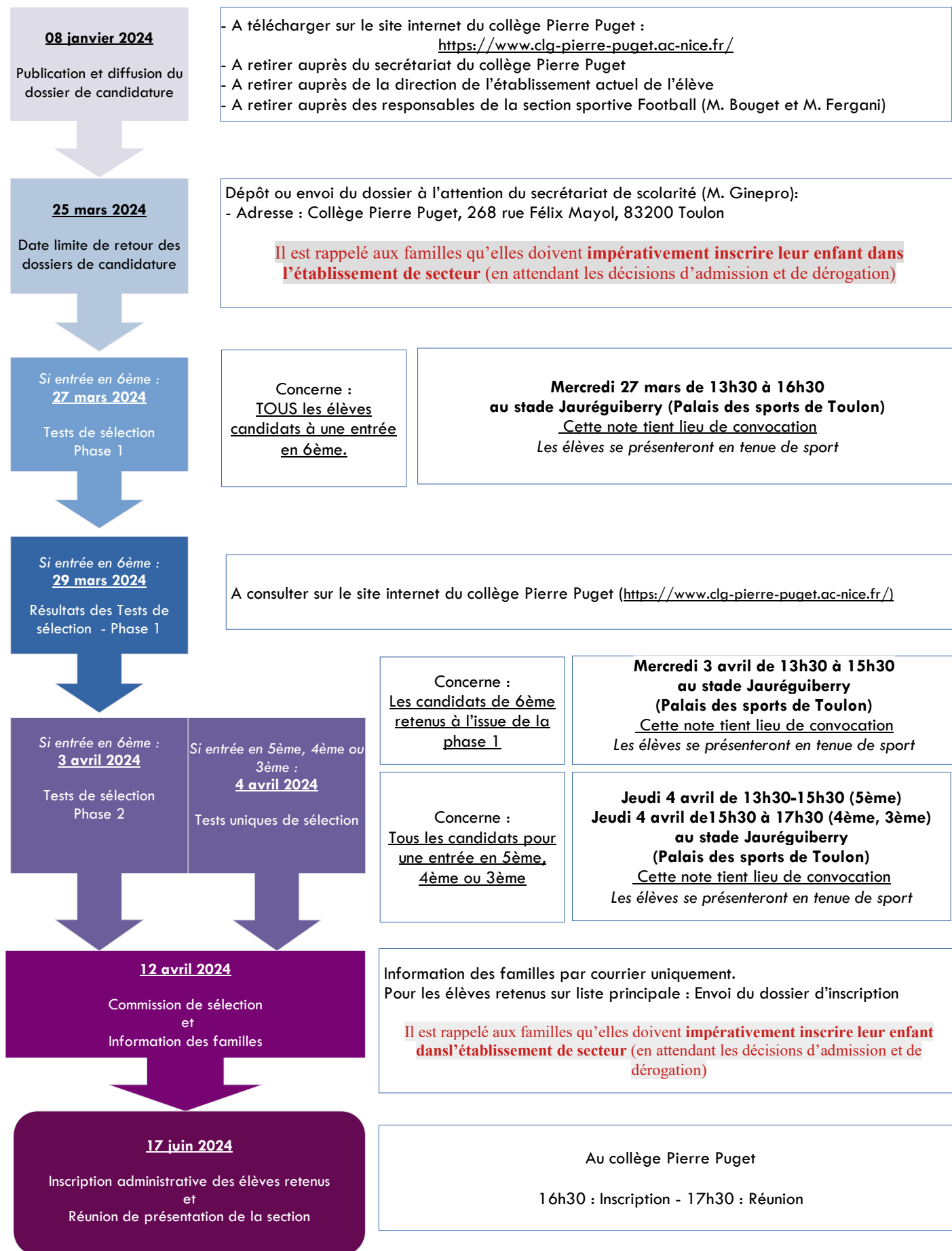
<https://fr-fr.facebook.com/people/Pierre-Puget/100079945358947/>

A noter :

*L'établissement possède un service de demi-pension (midi)
mais n'offre pas de possibilité d'hébergement (d'internat).*



CALENDRIER





COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

LE DOSSIER DEVRA COMPORTER :

- Le présent dossier de candidature complété.
- Les photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours,
- Les photocopies des bulletins scolaires de l'année précédente.
- L'avis de l'éducateur (p. 6)
- L'avis de l'établissement scolaire (école ou collège) (p. 7 ou 8)
- La lettre de motivation (p. 9)
- L'autorisation parentale pour participer aux tests de sélection (p. 10)
- Une enveloppe (format 16 x 23 cm) libellée à l'adresse de la famille et 2 timbres au tarif normal (20g).
- Copie de la demande de dérogation
(obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur du collège Pierre Puget).



Le formulaire de demande de dérogation est à retirer auprès de la direction de l'établissement actuel (école ou collège), à compléter et à rendre à ce même établissement (école ou collège), dans les temps impartis.

Le présent dossier de candidature, COMPLET et accompagné de toutes les pièces demandées, est à retourner, au plus tard,

Lundi 25 mars 2024
au secrétariat des élèves du collège.

RAPPEL : L'établissement possède un service de demi-pension (midi) mais **pas d'internat.**

INFORMATIONS GENERALES :

- Seuls les dossiers complets et répondant aux conditions d'admission seront étudiés.
- Une commission de recrutement, composée de professeurs désignés et de la direction, siègera mi-avril au collège.
- Il est rappelé aux familles qu'elles doivent impérativement maintenir l'inscription de leur enfant dans l'établissement de secteur (en attendant les décisions d'admission et de dérogation).

Extrait du Bulletin Officiel n°18 du 30 avril 2020, relatif aux sections sportives scolaires :

« Les dispositions du Code du sport relatives au certificat médical ont été modifiées par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, ainsi que le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de non contre-indication à la pratique du sport.

Ainsi les élèves, aptes *a priori* à la pratique physique et sportive dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'éducation physique et sportive, n'ont plus à présenter un certificat médical de noncontre-indication à la pratique sportive pour la prise d'une licence auprès d'une fédération sportive scolaire (UNSS ou Ugsel)sauf pour la pratique des disciplines sportives à contraintes particulière. Sauf pour ces activités, **les élèves inscrits dans une section sportive scolaire n'ont plus à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive pour suivre cet enseignement.** »

AVIS DE L'EDUCATEUR



CLUB SPORTIF :
Catégorie :
Championnat/division :

Identité du représentant du club sportif :
Nom- Prénom :
Téléphone :

Nous vous remercions de bien vouloir donner votre avis le plus objectivement possible sur les caractéristiques du joueur

JOUEUR/JOUEUSE :

Nom : **Prénom** :

Joue en club depuis : ans

A participé(e) aux détectons départementales : Oui Non

A participé(e) aux détectons régionales : Oui Non

Catégorie et niveau de compétition où il/elle évolue : R1 R2 D1 D2 D3 Gaby Robert

Postes préférentiels :

A-t-il/elle été blessé(e) cette saison ? Oui Non

Si oui, quel type de blessure ?

QUALITÉS du joueur/de la joueuse	1 (faible)	2	3 (moyen)	4	5 (fort)
Qualités techniques					
Qualités athlétiques					
Intelligence de jeu					
Goût de l'effort					

Avis général sur la participation à la détection :

Signature et cachet :
 (obligatoire)



COLLÈGE PIERRE PUGET

Le Principal

268 Rue Félix Mayol - 83200 TOULON
Tél : 04 94 09 72 60
Mél : ce.0830069z@ac-nice.fr
<https://www.clg-pierre-puget.ac-nice.fr>



MOTIVATION DE L'ELEVE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL AU COLLEGE PIERRE PUGET

A retourner avec le dossier de candidature le 25 mars 2024, au plus tard.

ELEVE : Nom : Prénom :

ENTREE en : 6ème 5ème 4ème 3ème

Merci d'expliquer en une dizaine de lignes votre parcours sportif et les raisons qui vous amènent à postuler :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



AUTORISATION PARENTALE
 SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL AU COLLEGE PIERRE PUGET
A retourner avec le dossier de candidature le 25 mars 2024, au plus tard.

Rappel

Niveau d'entrée	Dates des sélections
6ème	Test de sélection – PHASE 1 : Mercredi 27 mars 2024 de 13h30 à 17h30 Résultats de la Phase 1 : Vendredi 29 mars 2024 sur le site internet du collège Pierre Puget Test de sélection – PHASE 2 (élèves retenus à l'issue de la phase 1) : Mercredi 03 avril 2024 de 13h30 à 15h30
5ème	Test unique de sélection : Jeudi 04 avril 2024 de 13h30 à 15h30
4ème	Test unique de sélection : Jeudi 04 avril 2024 de 15h30 à 17h30
3ème	Test unique de sélection : Jeudi 04 avril 2024 de 15h30 à 17h30

*Pour toutes les sélections : les familles se rendent au Stade Jauréguiberry à Toulon (Palais des Sports)
 Les candidats se présenteront en tenue de sport.*

Nature des épreuves :
 Parcours technique chronométré, jongle, jeu réduit, matchs

ATTESTATION

Je soussigné(e), M. ou Mme

Représentant(e) légal(e) de

- Autorise mon enfant à se porter candidat à l'entrée en Section Sportive Scolaire Football du collège Pierre Puget à Toulon et à participer aux tests de sélection le à h.....

(pour une entrée en : 6ème 5ème 4ème 3ème)

- Déclare avoir pris connaissance de la nature des épreuves physiques d'admissibilité et décharge l'établissement de toute responsabilité en matière d'accident en cas d'accident.
- Prends note que cette candidature aux tests de sélection ne présume pas de l'affectation, ni de l'inscription dans l'établissement scolaire.

Fait à Le

Signature :